



# L'entreprise annule ma commande .

## Remboursement

Par **oviedo83**, le **15/04/2016** à **09:54**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car je suis très inquiète : nous avons commandé au mois de février une chambre bébé sur internet qui devait nous être livrée dans les 4 semaines. Passé ce délai, et sans nouvelle de l'entreprise, nous leur avons envoyé un mail à 2 reprises : sans réponse.

Non sans mal nous sommes parvenu a les contacter par téléphone, ou l'on nous dit que la chambre sera livrée sans faute la semaine suivante. La semaine suivante aucune nouvelle, après plusieurs tentatives j'arrive enfin à les joindre et on m'annonce ( sans meme me demander mon nom pour vérifier ou en etait la commande) que la livraison ne pourra pas se faire, que l'on ne peut pas m'en donner la réponse mais que je n'ai qu'a faire une demande de remboursement par LRAR, mais que l'on ne peut pas me donner de délai de remboursement car la personne en charge de ceci serait souffrante !!!

Vs imaginez donc mon appréhension quant à la bonne foi de cette entreprise. Pouvez vous me dire quels sont mes recours et combien de temps dispose l'entreprise pour effectuer mon remboursement ?

Je vous en remercie par avance,  
Cordialement,